

CONCOURS EXTERNE D'ATTACHE TERRITORIAL

Spécialité : Analyste

SESSION 2018

Liste des admis

LAMBERT Sarah

La présente liste est arrêtée à un (1) admis avec un seuil fixé à 11.04 sur 20.

Fait à Pantin, le 14 juin 2019



La Présidente du Jury,
Maire BORGEO

La présente liste est susceptible de recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Montreuil.